

Lot n° : **4+(d)**

Section : AN

N° : 389-403

1, rue des Rainettes

Superficie : 300 m²

Superficie (d) : 150 m²

(hors périmètre)

Superficie de plancher maximale : 240 m²

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DE LA GARNACHE

Rue du Levant - Rue du Puy Zellerit

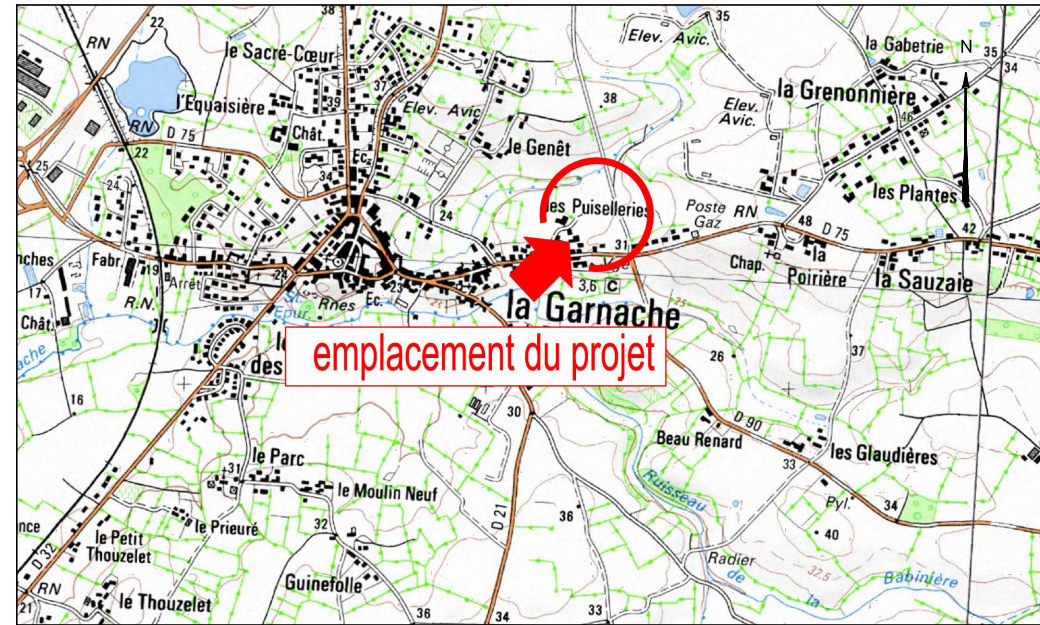
Lotissement à usage principal d'habitation
LES PUISELLERIES

autorisé par arrêté N°PA 085 096 22 C001 du 9 août 2022

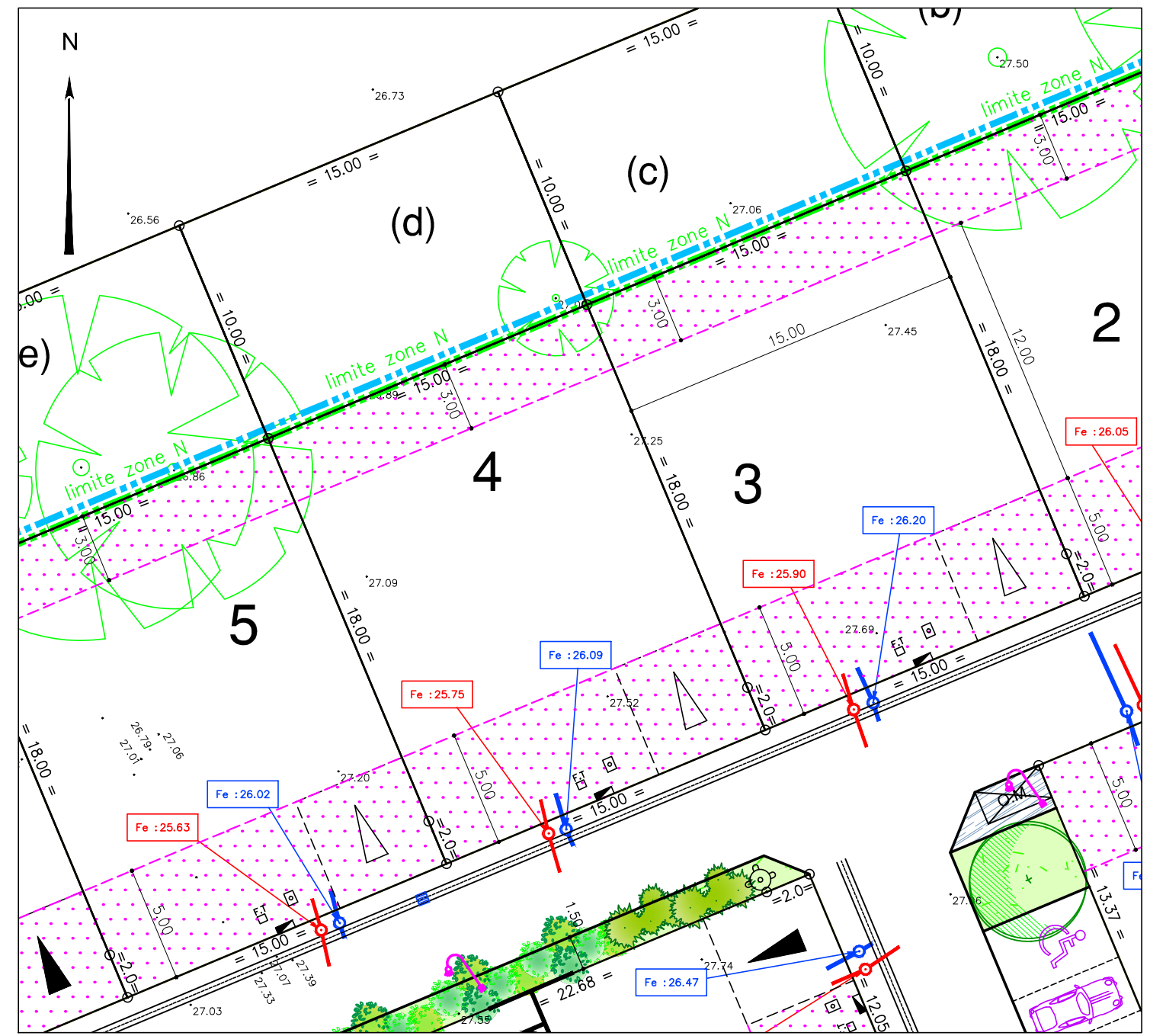
autorisé par arrêté modificatif N°PA 085 096 22 C001 M01 du 1 décembre 2022

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Périmètre du Lotissement
- Zone non constructible
- Ligne d'accroche obligatoire d'une partie de la construction
- Accès automobile privatif interdit
- Accorche d'une partie de la construction principale obligatoire en limite séparative (emplacement indicatif)
- Etage interdit en mitoyenneté sur une largeur de 3m
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement préférentiel et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques en enrobés
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante
- Aire de présentation containers ordures ménagères des lots 5 à 8

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- '00.00 Cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- Boitier E.D.F.
- Branchement P.T.T.
- Branchement Eau Potable
- Antenne Eaux Usées ø 125 en PVC CR16 avec tabouret à passage direct
- Antenne Eaux Pluviales ø 160 en CR16 avec tabouret à passage direct
- cote fil d'eau du tabouret EU
- cote fil d'eau du tabouret EP
- Plots en bois amovible
- Poteau incendie
- Candélabre
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

Maître d'Ouvrage

LotiPromo
Lotisseur - Aménageur foncier

LOTIPROMO
Pôle Activ'Océan
4 Square John Bardeen
85300 CHALLANS

Maître d'Oeuvre - VRD

Ameas
l'assistance de vos projets
19, Chemin du Pain Perdu
85300 CHALLANS
02.28.12.01.46
dupont.ameas@orange.fr

Paysagiste - Conceptrice

Lorraine DONDAINAS

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr

46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DATE 07/09/2022
DATE DE MODIFICATION 21/10/2024
24/03/2025

ECHELLE 1/250



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE
www.geouest.fr